HAL
open science

Le territoire, un concept opératoire pour la Géographie appliquée (à l'aménagement)

Pierre Ginet

To cite this version:

Pierre Ginet. Le territoire, un concept opératoire pour la Géographie appliquée (à l'aménagement). Documentaliste - Sciences de l'Information, 2012, 49 (3), pp.26-27. hal-00757887

HAL Id: hal-00757887

https://hal.science/hal-00757887

Submitted on 27 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le territoire, un concept opératoire pour la Géographie appliquée (à l'aménagement)

Pierre GINET
Pierre.Ginet@univ-lorraine.fr

Introduction : Si certains auteurs évoquaient dans les années 1990 « *la fin des territoires* » (Badie, 1995), la notion est désormais continuellement employée par les spécialistes de différentes disciplines scientifiques, par les décideurs politiques, la presse et le grand public. Ce débordement nuit à la déclinaison opératoire de cette notion. Il est souhaitable d'objectiver le contenu de ce mot-outil afin qu'il ne se réduise pas à un mot-valise à l'instar de nombreuses autres notions, au sens au départ circonscrit dans des limites précises, puis ensuite galvaudé par un effet de mode qui dilue leur acception originelle dans une imprécision sémantique croissante. C'est à ce prix que la notion de territoire peut s'imposer comme un concept scientifique utile à l'aménagement, à l'urbanisme et au développement « des territoires » sans être taxée d'imprécision et prêter le flanc à une inévitable instrumentalisation politique. L'article part des réflexions fondatrices de M.Le Berre (Le Berre, 1992) puis d'A.Moine (Moine, 2006) pour tenter ensuite de les compléter.

1. Origines et évolution de la notion de territoire

1.1. Retour historique

Le mot territoire (origine : « territorium ») possède dès l'origine des sens très divers : portion d'espace, sol, continent... L'adjectif « territorialis » offre, comme le rappelle M.Le Berre (Le Berre, 1992) un degré de précision supplémentaire puisqu'il signifie « morceau de terre appropriée » et donne naissance au mot « territoire ». Ce dernier s'impose avec le développement de royaumes associant le roi à l'aire qu'il domine et gouverne depuis son centre (la capitale) jusqu'à ses confins, fronts ou frontières (Foucher, 1988). Au cours des années 1920, les éthologues s'approprient le terme. Ils en font un concept auquel sont toujours associées les idées de domination, d'aire d'extension et de limites. Mais la territorialité devient aussi un mode de comportement. Cette notion retourne ensuite aux sciences humaines : anthropologie, psychologie et sociologie, au travers d'étude de groupes de marginaux. Ces disciples postulent que chez l'homme comme chez l'animal, les comportements ne peuvent être compris que dans leur environnement global et par leur insertion dans un territoire spécifique. Enfin, le transfert gagne l'étude sociologique des groupes normés. En dernier lieu, le concept est investi par des géographes qui postulent, à l'instar des éthologues, qu'il n'existe pas de comportement social sans territoire (Le Berre, 1992). L'idée d'appropriation par la population au travers d'un sentiment d'identité et d'appartenance prend alors tardivement place (seconde moitié du 20ème siècle) dans la définition de la notion.

1.2. Le territoire n'est pas l'espace

La notion de territoire ne constitue qu'un sous-ensemble de celle d'espace. Cette dernière, plus générale, forme avec le temps une « *catégorie a priori de la sensibilité* »(Kant, 1781). Certains géographes ont rapproché la notion d'espace de celle de territoire en introduisant trois définitions

dont l'addition se rapproche de la définition donnée en 1.1 : l'espace perçu (ex. : celui révélé par les enquêtes de terrain), l'espace vécu (ex. : celui d'un bassin de vie), l'espace voulu (ex. : celui d'un Plan local d'urbanisme). Elle n'entre pleinement dans le lexique des géographes que récemment (Brunet 1992 ; Di Méo, 1996 ; Levy 2003).

1.3. La place de la notion de territoire dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme

Aujourd'hui le mot territoire s'est enrichi de ces différents apports. Il ne se réduit plus à l'aire d'extension d'un phénomène et à ses limites ou à l'une ou l'autre des notions d'espace vécu, perçu et voulu mais désigne plutôt « *la portion de la surface terrestre délimitée et aménagée par une collectivité selon ses besoins ; il contient l'idée d'autorité s'exerçant sur une surface dont les limites sont reconnues, et celle d'utilisation et d'aménagement par un groupe social qui se l'approprie* »(Le Berre, 1992). Il s'agit sans doute d'une des définitions qui agrège le mieux l'interprétation politico-juridique, le concept scientifique des éthologues et l'apport récent des géographes. Elle n'en soulève pas moins de nombreux enjeux géopolitiques.

1.4. Les territoires sont des systèmes géopolitiques ouverts

Si appréhender un territoire signifie mettre en évidence les interactions entre un groupe social et son espace de déploiement, c'est aussi placer ce dernier et ses interactions dans des ensembles plus vastes et d'autres plus petits. Car un territoire n'est jamais isolé. Il forme un système ouvert (Ertier, 1999) qui entretient des échanges avec d'autres ensembles territoriaux dans lesquels il s'insère ou qui le constituent, pour tout ou partie, depuis plus ou moins de temps. Il faut tenir compte de cette complexité pour décrire, comprendre et, le cas échéant, intervenir sur sa morphologie et sa dynamique.

2. Les trois composantes du territoire

Pour A.Moine, tout territoire comprend trois composantes ou « entités » (Moine, 2006) :

2.1. Un nom

Tout territoire résulte d'un processus d'appropriation d'une portion d'espace par un groupe social, lequel se déroule, hormis dans le cas de la conquête de « terres vierges », dans un contexte de conflits avec d'autres groupes sociaux. Donner un nom au territoire constitue une des premières formes de l'appropriation en permettant de cartographier et de porter ce fait à la connaissance des populations conquérantes comme des populations conquises. De cette appropriation résulte la spécification d'une aire d'extension et de limites territoriales à l'intérieur desquelles le groupe exerce son pouvoir (Moine, 2006). Le territoire devient alors une entité identifiable et non fractionnable, un organisme vivant en quelque sorte.

2.2. Un espace naturel anthropisé

Tout territoire possède une morphologie originale, un cadre naturel dans lequel s'exprime l'action de l'homme. Ce cadre, qu'il soit obstacle ou ressource, constitue un support, jamais neutre, pour l'action de l'homme. Il est généralement subdivisé en lieux disposant chacun d'un nom.

- Le milieu naturel

Tout territoire est un morceau d'espace plus ou moins étendu et possède des caractéristiques naturelles (climat, relief, sol, hydrologie, accessibilité...). « *L'ensemble des conditions naturelles dans un écosystème donné* »(Géoconfluence, 2012) peut se lire comme autant de potentialités (éléments naturels dont la société a pris conscience de l'importance pour ses pratiques territoriales, mais qui ne sont pas utilisés) ou de contraintes pour les pratiques territoriales existantes ou envisagées.

- L’action de l’homme

Tout groupe social cherche au minimum à se maintenir dans son territoire en l’aménageant et en l’administrant afin d’y assurer son maintien dans le temps. Ces pratiques territoriales mettent en relation les lieux qui constituent le territoire sous la forme de réseaux (Veltz, 1996) organisés à toutes les échelles spatiales et en interaction les uns avec les autres. Leur forme varie selon les comportements territoriaux des acteurs sociaux et les usages qu’une société souhaite avoir de ses ressources et potentialités, en partie héritées des générations passées. A un moment donné, selon ses priorités, la société perçoit ces éléments de patrimoine et ces héritages comme des atouts ou des obstacles. L’aménagement différencié des lieux contribue à donner au territoire sa physionomie mais aussi à instrumentaliser son identité, dans la mesure où « *chaque être humain a été attiré depuis toujours par le double désir d’être étranger et d’être résidant, d’ici et de là-bas* » (Guérin-Pace, Guermond, 2006).

2.3. Une gouvernance

L’appropriation d’un territoire suppose aussi une organisation incarnée par des acteurs et leurs comportements. Cette gouvernance se traduit par des flux d'information et des décisions qui engendrent à leur tour d’autres flux (produits, argent, hommes, énergie) entre les lieux structurés par les réseaux maillant le territoire. Cette mise en cohérence d’un système territorial par l’action de la gouvernance dispose d’une limite liée au fait que chaque territoire constitue un système ouvert. Ainsi, aux logiques centripètes relevant d’une « *conception défendue par Niklas Luhmann d'une différenciation sociale qui déboucherait sur un enfermement quasi insurmontable des sous-systèmes sociaux* »(Braun, Papadopoulos, 2001), s’opposent des logiques centrifuges car « *la nécessaire préservation des sous-systèmes sociaux exige de leur part différents efforts de maintien de l'interaction et de prise en compte des intérêts et besoins d'autres sous-systèmes* »(Giraud, 2001). Ces deux dernières citations font référence à des systèmes et sous-systèmes sociaux mais peuvent, par extension au champ de la géographie, être appliquées aux territoires qui constituent également des systèmes sociaux (Ertier, 1999) et plus généralement des systèmes complexes (Moine, 2006).

3. Dynamiques territoriales

Les territoires, en tant qu’organismes vivants, naissent, vivent, se développent, meurent, et font face aux événements historiques (de nature économique, sociale, politique ou naturelle) de manière diverse. Ils voient leur évolution conditionnée par leurs relations avec d’autres territoires car ce sont des systèmes ouverts (3.1.). Mais leur évolution peut également être lue en les considérant séparément (3.2.).

3.1. Sept types d’interactions territoriales

Le concept d’interaction biologique fait référence aux relations entre espèces dans un écosystème. Ce modèle théorique peut être extrapolé aux relations nouées entre territoires au sein d’un système territorial assimilable, nous l’avons dit, à une forme de système social. Sept types d’interactions territoriales peuvent alors être mises en évidence (Ginet, 2007) :

- Le neutralisme

Il caractérise l'absence d'interaction entre territoires. Les notions de bénéfice ou de préjudice causé par un territoire sur un autre n’existent pas. Telle ville éloignée de telle autre, avec laquelle elle ne partage ni ressources, ni marchés, ni projets, peut se trouver, vis-à-vis de cette dernière, dans cette situation.

- Le mutualisme

Il désigne une interaction, souvent non obligatoire ou temporaire, bénéfique à plusieurs territoires. Les réseaux de territoires sont particulièrement concernés. Ils unissent par exemple des partenaires en raison d'une proximité géographique devenue facteur de développement (ex : une région transfrontalière) ou d'une ambition commune (ex : un réseau de villes).

- La symbiose

C'est la relation dissymétrique, souvent obligatoire ou devenue telle, durable ou non, que des territoires entretiennent pour leur profit réciproque. On la retrouve ainsi dans les alliances liées à une assistance mutuelle entre territoires (ex : Berlin sous le blocus en 1948, alimentée par voie aérienne depuis la RFA).

- L'amensalisme

Dans ce type d'interaction, la relation est nuisible pour un territoire, neutre pour l'autre. C'est le cas par exemple de la pollution atmosphérique produite par les grandes villes, exportée en direction d'espaces éloignés de plusieurs dizaines de kilomètres où elle s'arrête à cause d'un couvert forestier conduisant à des pics de pollution aussi importants qu'inattendus (cf. les pics d'ozone enregistrés chaque été en forêt de Fontainebleau alors que le polluant est produit à Paris).

- Le commensalisme

La relation est ici bénéfique pour un territoire et neutre pour l'autre. C'est le cas des petites villes se décidant à s'inscrire dans la mouvance de stratégies métropolitaines afin de récolter les miettes d'une hypothétique croissance.

- Le parasitisme

La relation est bénéfique pour l'un des deux territoires, et nuisible pour l'autre. Les razzias des Huns en Europe s'inscrivent dans ce type d'interaction, qu'il convient d'utiliser avec prudence...

- La prédation

Il s'agit d'une relation associant un ou des territoires-prédateurs à un ou des territoires-proies. De la colonisation aux fronts pionniers et passant par la guerre, les exemples géographiques abondent.

3.2. Cinq types d'évolution territoriale

Indépendamment de ces relations inter-territoriales, chaque territoire, quelle que soit son échelle se trouve à un moment quelconque de son histoire dans l'une des configurations suivantes (Ginet, 2007) :

- L'autopoïèse

Sur le plan étymologique et dans le langage de la systémique, autopoïèse signifie « autoproduction » (Maturana, Varela, 1994). Un système territorial est autopoïétique lorsqu'il est capable, du fait des interactions entre ses composants, de fonctionner dans son environnement en maintenant sa structure. Cette recherche permanente de l'équilibre constitue l'état que l'on peut également qualifier de stabilité territoriale.

- La résilience

D'un point de vue temporel, la résilience implique un système territorial dans sa globalité. Cette notion « *correspond à la capacité d'un système à intégrer une perturbation dans son fonctionnement, sans changer de structure qualitative* »(Aschan-Leygonie, 2000). Elle fait intervenir des contre-forces tenues en réserve pour refaire un équilibre brisé (Encyclopédie de l'Agora). Elles modifient l'environnement de manière à préserver les conditions favorables au maintien des composantes identitaire, morphologique et organisationnelle. Quelle que soit ce qui l'amène, la résilience peut se décomposer en trois phases : l'amont, période où le territoire possède un potentiel dormant de résilience, le point de bifurcation ou de rupture territoriale, puis deux principaux types d'évolution : l'auto-conservation (c'est le cas où les réactions locales ramènent le système territorial à la position initiale) et l'auto-réorganisation : ici le territoire subsiste et maintient son intégrité par l'acquisition de propriétés nouvelles.

- La déterritorialisation

Ce sont les événements (définition de nouvelles frontières à l'issue de guerres,…) qui désagrègent ou entachent d'obsolescence d'une manière plus ou moins durable et parfois définitive l'existence d'un territoire.

- Le développement

La notion de développement renvoie à la notion de projet et à la validation d'objectifs pré-établis par le groupe social en charge de gérer et d'aménager son territoire. Ces objectifs peuvent porter sur le développement durable. Ils jaugent le territoire au regard de valeurs (indicateurs de développement) considérées comme universelles ou relatives au positionnement d'un territoire par rapport à d'autres territoires. Ils placent le territoire de référence dans une logique comparative soit concurrentielle soit coopérative (mise en réseau,…).

- L'émergence

C'est l'apparition nouvelle de l'exercice d'un pouvoir sur une aire dominée par un contrôle (devenu territorial) et matérialisée par un nom et des limites ainsi que par l'appropriation par la population au travers d'un sentiment d'identité et d'appartenance. Cette émergence peut, elle aussi, prendre plusieurs formes : des pays, des régions transfrontalières ou des aires métropolitaines peuvent ainsi incarner des formes émergentes de territorialité tandis que d'autres formes se déterritorialisent ou se surajoutent par sédimentation, en soulevant des enjeux particuliers liés à leur articulation, à leur transition géopolitique ou au maintien de formes territoriales archaïques par exemple. Deux formes sont possibles : la production territoriale (forme théorique qui suppose que l'espace d'émergence ne soit pas préalablement un territoire : cas de la conquête de terres vierges), et la recomposition territoriale (émergence d'un nouveau territoire par remaniement de formes anciennes).

Conclusion : Les territoires entretiennent les uns avec les autres des relations similaires à celles que les êtres vivants entretiennent entre eux. Chaque territoire possède selon la même analogie, une limite permettant de l'appréhender à la fois comme un contenant et un contenu (Les territoires disposent tous d'une limite géographique. L'idée d'un territoire infini « *sort du champ de la géographie* »(Brunet, Ferras, Théry, 1993) et fonctionne également, à l'instar de tout être vivant, sauf rares exceptions correspondant le plus souvent à un moment de son existence, à la manière d'un système ouvert, dans le cadre d'un nombre limité d'interactions spatiales possibles. Mais les territoires, en tant que systèmes, ne sont pas figés dans le temps. Les modes de relations qui unissent les territoires, s'ils peuvent demeurer stable pendant fort longtemps, peuvent également évoluer subitement ou à l'issue d'une longue période de mise en pression. Ces ruptures correspondent au franchissement de points de bifurcation, basculements majeurs affectant un territoire subissant certains changements intervenus dans un autre territoire. Cela revient à dire

que tout changement territorial, passé, en cours ou à venir porte en lui une origine partiellement exogène et que, par effet de collision territoriale, un changement opéré dans un territoire est susceptible d'entraîner un changement dans un ou plusieurs autres territoires. Cette évolution marque le début d'un processus débouchant sur trois mécanismes de régulation possibles, avec, pour chacun d'eux, un nombre limité d'issues envisageables. Ces mécanismes de régulation contribuent au maintien de la territorialité, à la territorialisation ou la déterritorialisation des espaces qu'ils intéressent.

Bibliographie

Aschan-Leygonie C., 2000, « Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux », L'Espace géographique, n°1, pp.64-77.

Badie B., 1995, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, L'espace du politique, 276p.

Boyer R., Saillard Y., 2002, *Théorie de la régulation, L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Braun D., Papadopoulos Y., 2001 « Niklas Luhmann et la gouvernance », Politix, vol.14, n°55, pp.15-24.

Brunet R., Ferras R., Théry H., 1993, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris, Reclus, La documentation Française.

Di Méo G., 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan.

Encyclopédie de l'Agora - http://www.agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Resilience.

Ertier K-D., 1999, « Niklas Luhmann et la théorie allemande des systèmes », *Critique*, n°630, Tome LV.

Foucher M., 1988, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 528p.

Géoconfluences 2012, Notion de « milieu géographique », http://geoconfluences.ens-lyon.fr/notions/index.htm.

Gilly J-P., Pecqueur B. « La dimension locale de la régulation », Boyer R., Saillard Y., 2002, *Théorie de la régulation, L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Ginet P., 2007, « Bifurcation de trois trajectoires rurales sous influence périmétropolitaine: la vallée de la Marne entre Champagne, Perthois et Vallage », Montpellier, Actes du colloque international « Héritages et trajectoires rurales en Europe », FRE 3027 Mutations des Territoires en Europe

Giraud O., 2001, « La Steuerungstheorie. Une approche synthétique de l'action publique contemporaine », Politix, vol.14, n°55, pp.85-93.

Guérin-Pace F., Guermond Y., 2006, « Identité et rapport au territoire », *L'Espace géographique*, n°4, pp.289-290.

Kant E., 1781, *Critique de la raison pure*, Riga, Hartknoch.

Le Berre M., 1992, « Territoires », *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, pp.601-622.

Levy J., 2003, « Territoire », *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.907-910.

Mangham C., McGrath P., Reid G., Stewart M., 1995, *Résilience, Pertinence dans le contexte de la promotion de la santé*, Halifax, Atlantic Health Promotion Research Centre.

Maturana H., Varela F., 1994, *L'arbre de la connaissance*, Paris, Addison-Wesley.

Moine A., 2006, « Le territoire comme un système complexe », L'Espace Géographique, n°2, pp.115-132.

Veltz P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires – L'économie d'archipel*, Paris, PUF.